



Toulouse, vendredi 28 novembre 2014,

Madame Najat VALLAUD-BELKACEM
Ministre de l'éducation nationale,
de l'enseignement supérieur et
de la recherche
110, rue de Grenelle
75357 PARIS SP 07

Madame la Ministre,

Nous apprenons ce mois-ci les nouvelles conditions requises pour la labellisation « Education Prioritaire » des établissements du premier degré dans le cadre de la refonte de la carte Education Prioritaire. Nous apprenons particulièrement la possibilité unique et exclusive d'entrée en Education Prioritaire par un collège labellisé. Enseignant en Haute-Garonne, je suis étonné de cette décision qui va entraîner de fait une situation très difficile pour certaines écoles primaires.

En effet la non-labellisation du collège de secteur entraîne la non-labellisation des écoles primaires qui l'alimentent, quelle que soit la situation de celles-ci, et sans même qu'elle soit étudiées.

Or, sur certaines zones limitées, des écoles primaires rencontrent des difficultés très importantes alors que le collège, drainant plusieurs territoires, ne correspond pas - et c'est normal et heureux pour les élèves - aux critères de l'Education Prioritaire.

Si les critères déterminés par le Ministère étaient appliqués à ces écoles, sans filtre de collège, elles seraient éligibles au label « REP+ ». C'est le cas à Toulouse pour les écoles d'Empalot et le groupe scolaire Littré.

Cette méthode de classement nous semble donc profondément injuste et illogique car extrêmement éloignée de la réalité du terrain.

Nous demandons que les critères de labellisation « REP » soient appliqués au niveau du premier degré, sans filtre préalable et que celles-ci puissent obtenir le statut officiel « Ecole REP ou REP+ » même si le collège de secteur n'est, de son côté, pas labellisé. Nous demandons que le Ministère ne délègue pas aux Rectorats ce qui est de sa responsabilité: un classement en REP et REP+ des écoles qui n'est pas juste « un maintien des moyens pendant un certain temps ». Nous demandons le maintien en Education Prioritaire des écoles d'Empalot et du groupe scolaire Littré.

Je vous assure, Madame la Ministre, de mon sincère attachement à l'école de la République.

Cordialement,